

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du jeudi 22 février 2024

Direction Technique – N° 04.01.2024.04

Objet : Rapport annuel d'exploitation 2023 par la SAS Société des carrières STREF - Convention de remblayage partiel du lac et de réhabilitation de l'ancienne carrière - Approbation

Date de la convocation : 14 février 2023

Présidence : Frédéric MARCHE

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 25

PRESENTS : M. Frédéric MARCHE, Mmes Fabienne TELLIEZ, Mélanie DELACOUR, MM. David BEAUCOUSIN, Fabrice BERTHOU, Rachid ARBI, Mme Monique COLOMBOTTI, M. Yaya SARR, Mme Sylvie OMONT, MM. Rosario TARSIA, Philippe LEFEBVRE, Frédéric LEBALLEUR, Stéphane FAUCHE, Guy KIVATA, Mmes Corine PALMENTIER, Sandrine BALEM, Evelyne LERICHE, M. Marc BOURREAU.

POUVOIRS :

Madame Hawa HAMIDOU a donné pouvoir à Monsieur Rachid ARBI.

Monsieur Jean-David HOUNKPATI a donné pouvoir à Madame Monique COLOMBOTTI.

Madame Coumba SALL a donné pouvoir à Monsieur Philippe LEFEBVRE.

Madame Valérie HOULIER a donné pouvoir à Madame Mélanie DELACOUR.

Monsieur Infali DABO a donné pouvoir à Monsieur Frédéric LEBALLEUR.

Madame Alexandra EMERY a donné pouvoir à Madame Sylvie OMONT.

Madame Laëtitia LEFEBVRE a donné pouvoir à Monsieur Marc BOURREAU.

ABSENTS :

Monsieur Ibrahim DEM.

Madame Clélia DEM.

SECRETAIRE DE SEANCE : Fabrice BERTHOU

RAPPORTEUR : Fabrice BERTHOU

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales.
- La délibération n°08.06.2019.85 du 13 décembre 2019 relative à l'approbation de la convention de remblayage partiel du lac de la commune de Cléon et de réhabilitation de l'ancienne carrière par la SAS Société des carrières STREF.
- L'article 12 de ladite convention.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Rapport annuel d'exploitation 2023 par la SAS Société des carrières STREF : convention de remblayage partiel du lac et de réhabilitation de l'ancienne carrière - Approbation

Date de transmission de l'acte : 26/02/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 26/02/2024

Numéro de l'acte : 04-01-2024-04 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 076-217601780-20240222-04-01-2024-04-DE

Date de décision : 22/02/2024

Acte transmis par : Chahinaz FOUGHALI

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.5. Autres actes de gestion du domaine public

- L'avis favorable rendu par la commission cadre de vie et développement durable en date du 31 janvier 2024.

L'Adjoint au Maire chargé du Cadre de Vie et du développement durable expose que conformément aux dispositions de la convention de remblayage partiel du lac et de réhabilitation de l'ancienne carrière, le rapport annuel d'exploitation par la SAS Société des carrières STREF, présenté au Conseil Municipal, a pour objet de rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice 2023 sur cette opération.

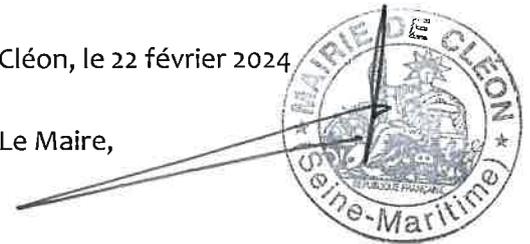
Le Conseil Municipal après délibération,

PREND ACTE du rapport d'exploitation 2023 présenté la SAS Société des carrières STREF.

Pour copie conforme,

Cléon, le 22 février 2024

Le Maire,



Frédéric MARCHE

Publiée sous forme électronique sur le site de la commune le : 26/02/2024

Transmis en Préfecture le : 26/02/2024

